



Namur

Belgique



Population : 110 939 habitants

Superficie : 175,69 km²

Langue : Français

Monnaie : Euro

Maire : Maxime PREVOT

Parti politique : Centre Démocrate Humaniste (=MoDem)

Prochaines élections : 2024

Aéroport : Bruxelles (50 mn de route de Namur)

Distance Namur/Bourg-en-Bresse : 627 km (5h30 par route)

Spécialités gastronomiques : Spéculos, tarte au fromage namuroise, bière

Présentation

Depuis le **11 décembre 1986**, Namur est la **capitale** de la **Wallonie** et de ses 3,5 millions d'habitants, au cœur de l'Europe des Régions.

Le tissu économique namurois se caractérise essentiellement par un nombre important de PME et d'indépendants. Le secteur **tertiaire** est le plus représenté (**75 %**), même si le secteur **secondaire** est **très actif** dans de nombreux domaines. Par ailleurs, la province de Namur dénombre **28 zones artisanales**, industrielles ou mixtes, un parc scientifique, un parc d'affaires et un port fluvial. Elle est le siège de développement de **nombreuses jeunes entreprises**.

L'accent est mis sur la **formation**. De l'école maternelle à l'université, en passant par la promotion sociale ou l'enseignement supérieur, quelque **600 établissements** dispensent leur savoir à plus de **110.000 jeunes**, dans la province de Namur. L'enseignement représente **16,6 % de l'emploi salarié total**: ce pourcentage reflète bien l'importance qu'on lui donne et les services qu'il rend. De renom international, les deux universités de la province accueillent plus de **6.000 étudiants** à Namur et Gembloux. **120** unités et **centres de recherche** gravitent autour d'elles.

La région namuroise offre aux visiteurs les charmes de ses vallées et une **très large gamme de divertissements** aisément **accessibles**. Elle plaide pour un tourisme intégré à **l'environnement**. Le marché touristique, en nette **croissance**, est devenu un réel outil de développement et un pourvoyeur important **d'emplois**, directs et indirects. Le Namurois attire chaque année **des millions de touristes**, qui viennent principalement de Belgique (77 %) mais aussi de l'étranger, surtout des Pays-Bas et des autres pays limitrophes.

Enfin, Namur s'est révélée une **terre d'accueil** pour des étrangers, habitants ou investisseurs.

Relations entretenues avec Bourg-en-Bresse

Depuis 1996, les deux villes entretiennent des relations. Les échanges sont d'ordre sportifs, économiques et scolaires.

- ⇒ Plusieurs participations de Namur au Salon de la Gastronomie
- ⇒ Plusieurs participations aux Floralies (2000 et 2003)
- ⇒ Un concert du Chœur de Chambre de Namur dans le cadre des rencontres interfolklores en mars 2006 à Bourg-en-Bresse
- ⇒ Des échanges fréquents entre la Faculté Universitaire de Gembloux et Alimentec
- ⇒ Une participation au Tour de l'Ain
- ⇒ Accueil d'une délégation à l'occasion des Floralies 2009

- ⇒ Déplacement à Namur de l'association « Groupe Folklorique du Pays de Bresse » afin à l'occasion des Fêtes de Wallonie à Namur, septembre 2009.

- ⇒ Déplacement d'une délégation municipale burgienne à l'occasion des Fêtes de Wallonie, septembre 2010
- ⇒ Invitation d'une délégation namuroise à l'occasion des Glorieuses de Bresse, décembre 2010
- ⇒ Déplacement d'une délégation burgienne à Namur, juillet 2012
- ⇒ Partenariat agroalimentaire : Accueil d'une délégation économique de Namur à l'occasion du colloque NATURIIA (participation d'intervenants belges), novembre 2012
- ⇒ Participation au 50ème anniversaire du jumelage avec Bad Kreuznach, sur la Marché des Saveurs Européennes, mai 2013
- ⇒ Travail en commun sur l'événement culturel « Belgitude » en 2018 et venue d'artistes belges à cette occasion.
- ⇒ Visio-conférence en novembre 2021 afin de reprendre les échanges après la période de crise sanitaire.
- ⇒ Accueil du Gouverneur de la Province de Namur, Denis MATHEN, le samedi 19 mars 2022.
- ⇒ Déplacement d'une délégation burgienne à l'occasion de l'événement Namur en Mai, du 26 au 28 mai 2022.

CONTACTS

Service Relations Internationales, Mairie de Bourg-en-Bresse : 04 74 45 70 62
relationsinternationales@bourgenbresse.fr

